



**CLIMATE
CHANGE**

SOMMET MONDIAL CLIMATE CHANGE

CAHIER DES CHARGES 2017

Maroc

Contact
association@climatechange.fr

CONCEPT ET OBJECTIFS DU SOMMET

Constatant qu'il n'existait aucun évènement ou lieu réunissant l'ensemble des acteurs non-étatiques mobilisés contre le changement climatique, collectivités, entreprises, associations..., le sommet mondial Climate Chance se propose de rassembler annuellement la communauté internationale des acteurs non-étatiques engagés contre le dérèglement climatique.

Point d'étape des engagements pris, vitrine des activités concrètes, cet évènement viendra notamment rythmer la mobilisation des coalitions thématiques mises en place lors du Sommet de Lyon. Ces coalitions fédèrent aujourd'hui une part importante des initiatives présentées lors de la COP 21 dans le cadre du LPAA.

Le Sommet contribuera à la consolidation de leurs engagements dans la durée. Il réaffirmera l'importance des réalisations portées par l'ensemble des acteurs non étatiques - autorités locales, entreprises, ONG, syndicats, organisations de jeunesse, communauté scientifique et citoyens..., actions concrètes sans lesquelles les Etats ne pourront atteindre les objectifs fixés lors de COP21.

Les Sommets mondiaux précédents et leurs résultats



Le Sommet Mondial Climat & Territoires, les 1er et 2 Juillet 2015, a rassemblé près d'un millier de participants venus de plus de 70 pays et représentant toute la diversité des acteurs non-étatiques. A cette occasion, ils ont souligné leur détermination à contribuer à l'Agenda de l'Action. Rappelant l'enjeu de leur mobilisation dans la lutte contre le dérèglement climatique, ils ont également précisé que c'est bien par l'approche territoriale et la mise en mouvement de la société civile que s'engagent les efforts d'atténuation et d'adaptation.

Au cours de ce Sommet, trois documents fondateurs ont été produits :

- Une déclaration du Sommet sur l'importance d'une approche territoriale de la lutte contre les changements climatiques et sur le lien indissociable avec les enjeux de développement,
- Des engagements forts des réseaux de collectivités territoriales sur la réduction des émissions de GES sur leur territoire à court et long terme, ainsi que sur la mobilisation de leurs membres.
- Une série de propositions précises en vue de la COP21.
- La mise en place des coalitions thématiques.



La 1ère édition du Sommet Climate Chance, qui se tient à Nantes du 26 au 28 Septembre 2016, permettra à la société civile, quelques mois après la signature historique de l'Accord de Paris, d'en tirer les premiers enseignements concrets et de proposer des mesures pour renforcer l'action concrète.

Documents qui seront produits à l'occasion de ce Sommet :

- La déclaration de Nantes
- Les feuilles de route des 17 coalitions thématiques pour la période 2016-2018,
- Les 50 priorités des acteurs non-étatiques.

Les objectifs du Sommet Climate Chance sont en synthèse les suivants :

- **Stimuler la mobilisation des acteurs non-étatiques**
- **Consolider les dynamiques et coalitions d'acteurs**
- **Faire un point d'étape régulier sur l'action climatique non-étatique.**

Date et durée

Chaque année, le Sommet Climate Chance se tient sur **trois jours et deux soirées**. La date est fixée conjointement par l'association et le territoire d'accueil. Nous vous proposons que l'édition 2017 ait lieu dans le courant du mois d'octobre pour clôturer la Présidence Marocaine de la COP et délivrer le message des acteurs non étatiques avant la COP23.

Format

Le Sommet mondial Climate Chance s'organise selon le format suivant :

- Des **plénières** avec des personnalités clés de l'action climatique internationale, sur les grands sujets d'actualité, ouvertes à tous les acteurs non étatiques.
- Des **ateliers et side-events** pour favoriser les échanges et les débats autour d'initiatives remarquables.

Mais surtout, de manière spécifique au Sommet Climate chance :

- Des **dialogues de haut niveau**, accessibles uniquement sur invitation, qui rassemblent les représentants des principales structures et associations des neuf groupes non-étatiques reconnus par la CCNUCC sur les sujets essentiels pour le renforcement de l'action.
- Des **forums** et des **focus** pour dessiner l'état de l'action et pour acter les points d'étape des coalitions thématiques d'acteurs et leurs stratégies 2016-2018,

Et également,

- Une **agora** pour permettre aux acteurs non-étatiques de présenter plus largement leurs activités.
- Des **soirées de networking** afin de poursuivre les échanges dans un cadre plus convivial.

Public visé

Dans la continuité des éditions précédentes, cet évènement ambitionne de rassembler largement la communauté des acteurs non-étatiques engagés dans la lutte contre les changements climatiques ainsi que leurs réseaux associés.

Coût du Sommet

Le financement est maîtrisé par le territoire d'accueil. Le coût indicatif se situe entre **1,2 million et 1,8 millions d'euros**.

A titre d'exemple, pour l'édition 2016, le financement est réparti de la façon suivante :

- 50% de subventions publiques
- 45% de partenariats privés
- 5% d'inscription et de location d'espaces salons

L'association Climate Chance recommande la gratuité pour les participants et peut accompagner le territoire d'accueil dans sa recherche de partenariats financiers.

LA COLLABORATION AVEC LE TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le partenariat avec le territoire d'accueil vise à respecter et à renforcer les trois objectifs essentiels du Sommet en valorisant notamment les alliances entre les coalitions thématiques et les acteurs non étatiques engagés sur le climat.

Cette collaboration s'organise selon les modalités suivantes et s'ajustera en fonction des échanges avec l'équipe d'accueil :

Entité	Composition	Activités
Le comité de pilotage	Le comité de pilotage est l'instance de décision rassemblant le territoire d'accueil et l'association Climate Chance. Il est composé de l'ensemble des membres opérationnels des deux parties.	Dans le cadre du comité de pilotage, le territoire d'accueil et l'association Climate Chance travailleront ensemble notamment sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'élaboration, la mise en œuvre et l'animation du programme (en particulier l'organisation des plénières, des forums, des ateliers, des focus, des side-event, de l'agora et des soirées de networking), ○ La définition du calendrier préparatoire comprenant les dates de réunions des différents comités, ○ La définition et la mise en œuvre de la communication, ○ L'élaboration et la définition du budget prévisionnel, son suivi et la recherche de financement sur laquelle l'association vient en appui.
Le comité d'orientation stratégique	Il est co-présidé par l'association Climate Chance et le représentant du territoire d'accueil. Il comprend les pilotes des coalitions thématiques, les « focal point » des groupes majeurs des négociations climatiques, les principaux réseaux non étatiques. Il sera complété par le territoire d'accueil (associations nationales, représentations citoyennes de ce territoire...)	Le comité d'orientation stratégique a un rôle de propositions. Il est associé à toutes les étapes (choix des plénières et des ateliers, grille programmatique générale). Il vient en appui de la recherche d'intervenants, il assure le suivi des coalitions et il a la responsabilité de la déclaration finale.
Le comité scientifique	Le comité scientifique se compose du Comité d'orientation stratégique et de membres du comité de pilotage. Il sera présidé par l'association et le territoire d'accueil.	Le Comité scientifique valide la formulation de l'appel à contribution pour les ateliers, ainsi que leur mode de sélection.

<p>Le territoire d'accueil</p>	<p>Le territoire d'accueil aura la charge de réunir les financements et de constituer une équipe opérationnelle comprenant une équipe de communication locale, une équipe logistique et technique, un service de traduction simultanée, un service de restauration ainsi qu'une équipe de bénévoles pendant l'événement.</p>	<p>Le territoire d'accueil prend en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ la réservation du lieu, ○ les aspects logistiques en amont, pendant et après l'événement, ○ la communication locale tournée vers l'événement, ○ la restauration, ○ l'animation des moments de convivialité, ○ la communication internationale, ○ le site de l'événement sur la base de l'arborescence conseillée, ○ l'organisation matérielle de l'appel à contribution (plateforme, suivi, mailing), ○ l'organisation d'un espace d'exposition, ○ la gestion des équipes bénévoles avant, pendant, et après l'événement, ○ l'animation du réseau local et régional des acteurs non-étatiques, ○ la mise à disposition d'un espace de travail pour l'association.
<p>L'Association Climate Chance</p>	<p>Elle est composée, sous la responsabilité du bureau de l'association, d'une équipe d'appui opérationnel à la programmation et la communication.</p>	<p>L'Association Climate Chance prend en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La composition du comité d'orientation stratégique, l'organisation des dialogues de haut-niveau), ○ L'animation des réseaux sociaux en amont, pendant et après l'événement, ○ L'Association s'engage également à fournir à la ville d'accueil une liste de prestataires recommandés. ○ Les éléments d'identification du sommet d'une année sur l'autre (charte graphique, promotion sur le site de l'association et sur ses propres listes de diffusion...)

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Participation financière du territoire d'accueil

Le territoire d'accueil doit verser une contribution de 150 000 euros à l'association Climate Chance qui, en contrepartie, assure les services suivants :

- Cession temporaire du droit de production du Sommet, selon des modalités définies par convention,
- Utilisation des contenus de l'édition concernée,
- Droit d'utilisation de la marque Climate Chance,
- Organisation des dialogues de haut niveau,
- Mise à disposition d'une base de données d'inscrits
- Mise à disposition d'une charte graphique à utiliser obligatoirement
- Suivi opérationnel des coalitions et du programme
- Assistance générale à l'organisation
- Animation des réseaux sociaux avant, pendant et après l'événement,
- Recommandation de prestataires expérimentés en sommets internationaux

Prise en charge complémentaire par le territoire d'accueil

Le territoire d'accueil prendra en charge le déplacement et l'hébergement de 8 personnes de l'association lors des sessions préparatoires, des réunions de suivi ainsi que les transports et hébergements de 8 personnes lors de la tenue de l'événement.

CONTRACTUALISATION

L'organisation du sommet entre le territoire d'accueil et l'association fait l'objet d'une convention entre les deux parties. La signature de la convention s'accompagne du versement de la contribution financière. Aucune mise à disposition n'est faite avant le versement.

AUDIENCE ET ORGANISATION VISÉES À TITRE INDICATIF

Durée de l'événement	Minimum : 3 jours et 2 soirées
Nombre de participants	Entre 1500 et 3000
Nombre de dialogues de haut niveau	3
Nombre de plénières	6 dont une plénière d'ouverture et une plénière de clôture
Nombre de forums	16
Nombre de focus, ateliers et side-event	Entre 40 et 80
Nombre de soirée networking	2

LES BESOINS LOGISTIQUES

Le lieu de l'événement comprend :

- Une capacité globale de 1500 à 2000 personnes,
- Une salle plénière d'au moins 1000 personnes,
- 10 salles d'ateliers de 30 à 200 personnes,
- Des espaces de travail pour l'association, les équipes bénévoles,
- Un espace central permettant d'accueillir un espace d'exposition, d'accueil général, un plateau média,
- Un lieu de restauration intérieur ou à proximité immédiate,
- Des salles annexes pour des réunions parallèles.

Transport et hébergement :

Le lieu de l'événement devra être facilement accessible par les transports en commun. Un service de navette devra être assuré à défaut d'une offre locale de transport public. Il est à proximité immédiate de services hôteliers.

Le territoire d'accueil devra être en mesure d'accueillir l'ensemble des participants, via des offres variées d'hébergement (hôtels toutes catégories, auberges de jeunesse, accueil chez l'habitant type chambre d'hôtes) et des facilités de visa.